

Bilan qualitatif de l'année 2024



*Inauguration de l'exposition rétrospective de Gilles Aymard, photographe, novembre 2024.
Photographie Gilles Bernasconi (Archives municipales de Lyon)*

L'année 2024, très dense, a été marquée par quelques réalisations importantes, dont la plupart s'inscrivent dans le cadre d'un projet scientifique et culturel approuvé en 2023 par le conseil municipal de Lyon (cf. annexe 1). Le présent rapport entend les mettre en valeur, sans prétendre à l'exhaustivité. On trouvera en annexe un tableau de bord de l'avancement du projet scientifique et culturel pour 2024-2026, ainsi que plusieurs documents de référence.

Le propos s'organise en cinq parties (fonctions soutien, collecte, support scientifique et technique, accès aux documents, action culturelle).

1. Fonctions de soutien

Ressources humaines, organisation

Mouvements de personnel

Les effectifs ont été stables au cours de l'année 2024 (**35 agents**), les départs étant compensés par le recrutement de nouveaux agents. Deux départs à la retraite, celui du responsable logistique et celui de la correspondante applicative pour Mnesys, sont intervenus en fin d'année.

En outre, une médiatrice a quitté le service par mutation pour un musée d'histoire du département de l'Isère. Une restauratrice, absente depuis 2023 et démissionnaire en mai 2024, a été remplacée à l'été par une agente provenant du musée d'art contemporain.

Enfin, à la fin de l'année deux agents étaient absents de manière assez prolongée : un agent technique, déclaré inapte sur son poste à la fin de l'année 2023, qui a bénéficié d'un parcours de reconversion au cours de l'année 2024 ; la responsable administrative et financière, commune aux AML et au CHRD, en arrêt-maladie.

Accueil des stagiaires

L'accueil de stagiaires est devenu une activité importante, de même que la réponse à des sollicitations qui se sont multipliées. Ainsi au 31 juillet 2024, 77 demandes de stage avaient été reçues. Si l'intérêt de la démarche ne fait pas de doute, à la fois pour nourrir le lien avec les établissements d'enseignement supérieur, contribuer à la formation archivistique et historique des étudiants concernés, faire avancer certains chantiers scientifiques, les stagiaires représentent désormais une charge importante. Une doctrine d'accueil a donc été établie en conséquence, tout accueil en stage étant validé d'abord en réunion de direction. En fonction de la disponibilité des encadrants et des locaux, les AML accueillent donc prioritairement des stages d'un mois au minimum, au bénéfice d'étudiants en archivistique ou se destinant à des études archivistiques. Par exception à ce principe général, le service médiation accueille plusieurs fois par an des stagiaires de seconde ou de troisième, en fonction des disponibilités des médiatrices.

Modification de l'organigramme

A l'occasion du départ à la retraite du responsable logistique, l'organigramme a été revu afin de rattacher au pôle gestion des fonds et numérisation l'atelier de restauration (cf. annexe 2). Le développement de la conservation préventive, l'écriture d'un plan de sauvegarde des biens culturels, les liens avec les archivistes, le niveau d'expertise de l'atelier justifiaient de voir ce dernier rejoindre les équipes scientifiques du service.

Finances

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement pour 2024 a été stable par rapport à 2023 : **178 037,00 €**. Le taux d'exécution global a été très bon, puisqu'il s'élevait à 96,72% (un peu en deçà de 2023 cependant, en raison d'un incident dans la gestion d'une commande par un prestataire de conditionnements archivistiques).

Organisé en programmes et opérations, le budget de fonctionnement se répartissait ainsi (en fin d'exercice, compte tenu de certaines opérations de gestion intervenues en cours d'année)

COLLECAR – collections : 37 547,67 € (ce programme couvre à la fois la sous-traitance de certains classements d'archives, les abonnements à des revues, l'achat de conditionnements et fournitures de restauration).

COMMAR – Communication : 30 274,16 € (ce programme inclut la communication institutionnelle, les coéditions ou coréalizations audiovisuelles, les frais d'enregistrement des conférences tenues aux Archives).

CULTUAR - Actions Pédago et Expositions : 32 275,85 € (ce programme inclut les achats liés aux expositions et à la médiation culturelle).

SUPPORTAR - Fonctions support : 77 939,32 € (ce programme inclut le ménage et le nettoyage de la vitrerie, les fournitures achetées pour le service, les ouvrages et objets acquis en vue d'être revendus dans la boutique du service et les dépenses d'alimentation).

Budget d'investissement

Le budget d'investissement 2024, stable également par rapport à 2023, concernait un programme du budget des archives. En outre, plusieurs enveloppes gérées au niveau de la DAC étaient spécialement affectées aux Archives (la gestion en central facilitant la fongibilité entre différents services et établissements potentiellement utilisateurs).

Programmes du budget des AML

SUPPORTAR : 10 352,53 €. Cette enveloppe, dite « de petit équipement », permet l'acquisition de mobilier et de matériel (notamment photographique ou d'éclairage).

Enveloppes gérées en central

Acquisition d'ouvrages 2024-2026 : 4000 €.

Œuvres d'art - acquisition et restauration 21-26 : 10 584,20 €

Numérisation 21-26 : 17 852,27 €

Bâtiment

Les travaux de remplacement de la climatisation des magasins se sont terminés, non sans difficultés.

L'éclairage de sécurité a fait également l'objet d'un remplacement partiel.

Contrairement à 2023, aucun sinistre n'est à signaler dans le bâtiment en 2024.

2. Collecte des archives

La collecte des archives publiques a poursuivi son activité, sur le front du numérique et du papier à la fois, avec le lancement de deux projets informatiques destinés à fluidifier les entrées d'archives numériques, la formation de plus de **360** agents à l'archivage, l'entrée de **154,72** mètres linéaires de documents traditionnels (voir annexe 3) et de **62** Go de données numériques (voir annexe 4). La collecte des archives privées a représenté plus de **56** mètres linéaires de documents (voir annexe 5).

La collecte des archives publiques sur supports traditionnels

Les versements d'archives papier témoignent d'un effet paradoxal du numérique, avec un accroissement des sollicitations pour apurer des arriérés d'archivage papier. Ainsi, l'activité de suivi des éliminations est restée très intense, avec **985,38** ml éliminés réglementairement. Les secteurs les moins enclins à verser leurs archives se mettent à la faire, signe probablement d'un nouveau rapport aux documents. C'est le cas en particulier de la **culture**. L'année 2024 a vu en effet toute une série de versements de l'Opéra de Lyon ainsi que de nombreuses sollicitations pour le musée des Beaux-Arts, le musée Gadagne et la direction de l'Archéologie.

La collecte des archives publiques sur supports numériques

Des années de pédagogie portent leurs fruits. Les sollicitations de l'équipe collecte sont très nombreuses. Les versements d'archives numériques sont très faibles en 2024 (4 Go), mais cela ne doit pas masquer l'énorme travail de résorption d'arriéré en cours, puisque les stocks constitués avant la mise en œuvre d'Asalae ont fait l'objet d'une vigoureuse reprise en main, ce dont témoigne la liste de l'annexe 4 (entrées d'archives nativement numériques intégrées dans la base Asalae). Les intégrations de nouveaux versements ont concerné des archives photographiques issues de la communication externe et accessoirement de la direction de l'enfance, des enregistrements sonores de discours du maire de Lyon, plusieurs bases de données administratives de la direction des ressources humaines. De plus, le réflexe du bordereau d'éliminations électroniques est entré en vigueur, avec près de **2 To** de données éliminées selon cette procédure (contre 137 Go en 2023). Le fait de procéder à l'élimination de données à caractère personnel avec un bordereau montre le souci de l'administration municipale de tracer les destructions, en particulier dans le cadre du RGPD.

Par ailleurs, l'équipe de collecte s'est engagée vigoureusement dans la mise en œuvre de deux projets qui permettront enfin de lever d'importants goulots d'étranglement dans la chaîne de traitement des archives numériques (cf. annexe 6). En effet, pour les archives bureautiques – très nombreuses à la ville de Lyon – les versements avaient beau s'accompagner, dans le meilleur des cas, de bordereaux, la ressaisie dans le système d'archivage électronique incombait totalement aux AML, ce qui entraînait des retards considérables dans la saisie (de l'ordre de plusieurs années dans certains cas). De même, un certain nombre de données étaient reconnues d'intérêt historique dans des applications métier, mais les flux ne parvenaient pas aux AML, faute d'outil d'extraction approprié.

La mise en œuvre du projet **Versae**, prévue au schéma directeur des systèmes d'information de la ville, va permettre de traiter le cas des versements bureautiques, en permettant aux services versants d'utiliser des interfaces simplifiées de versement. Cela simplifiera le processus de transmission aux AML et supprimera une étape de ressaisie des métadonnées.

La mise en œuvre du projet **Pastell** va permettre de récupérer des ensembles de données issus de bases de données métier sous une forme structurée. Cette collecte permettra, par rétroaction, d'éliminer de volumineux ensembles de documents papier qui avaient été collectés par précaution par les AML (en particulier en matière comptable, puisque l'export du grand livre permettra d'éliminer

plusieurs dizaines de mètres linéaires de bordereaux journaux papier actuellement conservés dans les magasins des archives).

En 2024, le pôle collecte s'est particulièrement investi dans la semaine internationale des archives, au mois de juin, et a proposé une série d'ateliers aux agents de la ville. 135 agents se sont déplacés à cette occasion.

La collecte des archives privées

La collecte des archives privées (cf. annexe 5) a été particulièrement énergique au cours de l'année 2024, avec plus de **57 mètres linéaires** de documents entrés, et une première intégration d'archives nativement numériques intégrées dans Asalae (en l'occurrence, il s'agit des archives du collectif LALCA, collection d'enregistrements sonores de témoignages **d'usagers des derniers bains-douches publics de Lyon**, situés à Gerland, dans le 7^e arrondissement).

Parmi les entrées remarquables de l'année 2024, signalons les dons importants d'un fonds politique (archives de **Djida Tazdaït**, ancienne députée européenne), d'archives culturelles (librairie-galerie La **Proue**, association A Cœur Joie), d'un fonds d'archives hospitalières (le **centre Adélaïde Perrin**), d'un ensemble d'archives scientifiques (archives de Bernard et Madeleine Comte), d'un fonds familial allant du 16^e au 20^e siècle (fonds **Laurent-Devalors**) ou d'un fonds associatif militant pour le droits des femmes (**HF+**). Les entrées de pièces isolées apportent aussi leurs lots de surprise, comme un ensemble de documents relatifs aux **carillons** donné par Jean-Bernard Comte et des correspondances du XIX^e siècle de personnalités importantes (**Eugénie Niboyet**, figure importante du féminisme, et Charles Lucas, criminologue, inspecteur général des prisons, qui s'appuya beaucoup sur l'expérience des prisons lyonnaises). Enfin, citons, parmi les documents figurés, une considérable **collection de carte postale** (fonds Béluze-Coupet), l'achat de trois dessins en trompe-l'œil des façades de la cour du **collège jésuite de la Trinité**, actuel lycée Ampère (XVII^e s.), l'achat de 75 clichés numériques de Philippe Somnolet concernant les **manifestations de la deuxième moitié des années 2010**, le don de la couverture photographique d'un **abri de la défense passive** situé cours Lafayette ainsi que des documents qui s'y trouvaient encore au début des années 2020.

Comme chaque année depuis la fin de la crise sanitaire, les AML ont organisé une soirée des bienfaiteurs, le 6 juin 2024, afin de remercier les donateurs d'archives et, plus largement, celles et ceux qui soutiennent le service public des archives.

3. Support scientifique et technique : classement, numérisation, informatique documentaire, restauration

Le classement et la numérisation des archives se sont poursuivis à un rythme soutenu : 57 000 nouvelles cotes ont été intégrées dans la base de données Mnesys, tandis que 120 000 nouvelles images étaient mises en ligne.

Classement

Parmi les fonds classés (cf. annexe 7), le chantier des **archives du cabinet du maire antérieures à 1976** s'est poursuivi, de même que la reprise des archives financières du 19^e et du 20^e siècle, avec la mise en ligne d'un inventaire des **registres d'hôtels** (dont on regrettera toujours qu'ils aient été échantillonnés à la fin des années 1980). Les entrées d'archives en provenance de l'**Opéra** ont été décrites au fur et à mesure de leur prise en charge. Elles sont accessibles aux chercheurs. Certains classements de longue haleine se sont poursuivis, comme le **Centre Saint-Irénée** (consacré à l'œcuménisme) et le fonds Bernard Bolze (fondateur de l'**Observatoire international des prisons**). Signalons enfin un important travail de désherbage et de rationalisation des collections de la bibliothèque, en partenariat avec la BML, afin de gagner de la place et transférer les collections fragmentaires susceptibles de compléter celles de la bibliothèque municipale. Un accent particulier a été mis en 2024 sur les **mémoires de recherche** conservés dans les fonds des AML, qui ont été regroupés sous la cote 4C.

Système d'information archivistique

Le **système d'information archivistique des AML a connu une certaine stabilité** en 2024, malgré des difficultés récurrentes liées à la maintenance de Mnesys, et qui tiennent en grande partie aux relations entre les différentes entreprises chargées de l'administration du réseau et des serveurs. Par ailleurs, la démarche d'indexation des fonds est maintenant intégrée au fonctionnement normal du service, et un plan de continuité d'activité en cas de cyberattaque a continué d'être tenu à jour régulièrement à la suite de l'exercice de novembre 2023.

Numérisation

La liste des opérations menées en 2024 est rappelée à l'annexe 8. Outre les séries habituellement concernées (état civil et photographies), l'effort de numérisation a porté sur le traitement de l'énorme ensemble de photographies sauvées en 2010 par Anne Catherine Marin dans les locaux de la **police scientifique** (22 657 images), à Saint-Cyr au Mont d'Or, ainsi que sur les **archives audiovisuelles conservées sur supports film ou sur vidéo** (1350 minutes de film). Dans les deux cas, outre les questions de diffusion, la problématique de conservation a été au centre de la démarche.

Les **opérations de mise en ligne** ne sont pas synchronisées avec les opérations de numérisation. Deux points essentiels sont à signaler pour 2024 :

- La mise en ligne du fonds de la **voirie** du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, qui compte **121 710** images. Il s'agit d'un ensemble d'images réalisées à partir de microfilms dans les années 2000 et qui restaient accessibles uniquement en local, en salle de lecture ;
- Le travail de transfert progressif, accompagné d'une réindexation, des images accessibles sur la plate-forme Archimaine vers le logiciel Mnesys. Ce travail de longue haleine doit permettre aux lecteurs de disposer d'une vision plus globale des fonds (notamment iconographiques) et de croiser les requêtes. Il ne concerne pas l'état civil. Cela s'est traduit, en 2024, par le transfert de l'une vers l'autre plate-forme de **60 640** images des registres de **délibérations** (auxquelles se sont ajoutées 435 images provenant de la numérisation d'un registre oublié des campagnes initiales).

Conservation préventive et restauration

Malgré l'absence prolongée d'une restauratrice, l'atelier de restauration a continué son action à la fois sur les collections et sur la diffusion des bonnes pratiques de conservation. La **démarche d'élaboration du PSBC** s'est poursuivie avec l'appui du Service départemental et métropolitain d'incendie et de secours. Le plan a été formalisé à la fin de l'année 2024 (cette première version est en cours d'amendements en 2025).

Parmi les **travaux de restauration accomplis en 2024** (cf. annexe 9), on peut dégager plusieurs lignes de force, sachant que les moyens du service ne permettent guère d'engager de grandes entreprises volontaristes. La première tient aux **expositions** qui, dès lors qu'elles concernent des documents originaux, génèrent en charge de travail importante pour l'atelier. Cela a été le cas en 2024, avec l'exposition « Vulnérabilités » et, secondairement, pour l'exposition « Voir vivre l'architecture ». La deuxième concerne les **moisissures** présentes dans les fonds. Il est difficile de savoir si ce point peut être mis en relation surtout avec les formations dont les agents des AML ont bénéficié ou avec le changement climatique, mais les sollicitations de l'atelier sur les moisissures sont nombreuses et régulières. Elles aboutissent, selon les cas, à un nettoyage à l'alcool ou à une mise en quarantaine avant envoi en décontamination. La troisième concerne des séries de documents en mauvais état signalées principalement par la **salle de lecture** ou par les archivistes chargés de collecte.

Concernant la **décontamination**, une réflexion a été menée, mais inaboutie, concernant la réduction, voire la suppression du recours à l'oxyde d'éthylène, afin de réduire l'exposition des agents à ce produit particulièrement toxique. Dans la liste des hypothèses de travail finalement inadaptées aux besoins du service, l'usage des rayons gamma a été étudié.

On trouvera enfin en annexe 10 le dossier d'une restauration particulièrement complexe, menée sur un des plans entoilés qui ont été probablement affichés autrefois à **l'hôpital de la Charité**, et dont l'état de conservation était très préoccupant.

4. Accès aux documents, sur place et à distance

Sur place, 1462 lecteurs ont consulté 7354 documents au cours de 3620 séances de travail. A distance, 1730 recherches ont été traitées, tandis que le site était visité par 350 000 visiteurs, pour plus d'1,8 million de pages vues.

Les **statistiques de fréquentation du site internet**, pour être bonnes (350 632 visiteurs, soit le double des visites *enregistrées* en 2023), n'en restent pas moins très difficiles à comparer avec celles des années antérieures, marquées à la fois par le dysfonctionnements des outils statistiques et des changements dans les méthodes de comptage.

Trois **prêts** ont été consentis en 2024, dont un au Deutsches historisches Museum de Berlin, pour une exposition sur les Lumières (cf. annexe 12).

Fréquentation de la salle de lecture

Un **modeste regain de fréquentation** de la salle de lecture se manifeste depuis la crise sanitaire, avec un accroissement du nombre des personnes inscrites et du nombre de séances de travail (3422 en 2023). De même, les recherches par correspondance, après avoir reflué au moment de l'ouverture du nouveau site internet, ont repris leur croissance. Dans l'un comme dans l'autre cas, il s'agit de personnes recourant pour la première fois aux Archives municipales de Lyon ; la majorité ne sollicite pas de nouveau le service.

Nouveaux outils et services

Quelques innovations ont été conduites au cours de l'année 2024, au bénéfice des usagers en salle de lecture et des chercheurs à distance.

Dans le cadre du stage de Guillaume Roumier, élève conservateur stagiaire du patrimoine, le panel des **fiches d'orientation des lecteurs** disponible sur le site internet des AML a été complété et enrichi de textes concernant les mairies d'arrondissement. L'objectif était, comme pour les fiches préexistantes, de présenter dans un langage clair et aussi peu technique que possible les ressources disponibles aux AML.

L'offre d'usuels en salle de lecture a été amplifiée considérablement, en profitant de nombreux doublons présents dans les collections de la bibliothèque, mais aussi en procédant à des achats spécifiquement dans ce but. Le plan de classement a été modifié en conséquence (cf. annexe 11).

Peu à peu, une **offre de recherche cartographique** a été développée sur le site internet des AML : sur les grands ensembles, les lieux de loisirs et les stations de métro. Cette offre cartographique correspond à une demande forte concernant les permis de construire et autres autorisations délivrées au titre du droit des sols. Elle permet de passer outre une difficulté récurrente sur la description de cette typologie, laquelle s'appuie sur des adresses, parfois changeantes ou mal définies.

5. Action culturelle et scientifique

La politique culturelle des archives s'appuie sur une programmation d'expositions (4000 visiteurs pour les expositions « Comm(e)une ville », « Vulnérabilités, qu'en disent les cartes ? » et « Voir vivre l'architecture, photographies de Gilles Aymard »), des publications (2 catalogues publiés dans l'année), des actions de médiation (plus de 3100 scolaires accueillis), des conférences organisées en partenariat avec plusieurs associations (avec près de 8000 auditeurs). On trouvera à l'annexe 12 un récapitulatif des événements organisés aux AML au cours de l'année 2024. Ne seront présentés ici que quelques réalisations particulières, au titre des expositions, des partenariats scientifiques et des événements culturels.

Les expositions

Trois expositions se sont tenues en 2024 aux AML. L'exposition Comm(e)une ville a déjà été présentée dans le rapport 2023. Le propos rappellera le contenu et la réception des deux expositions conçues au cours de l'année.

« Vulnérabilités, qu'en disent les cartes ? »

L'exposition « Vulnérabilités », renouant avec les expositions patrimoniales, a été un événement marquant au plan scientifique.

Contenu du projet

Celle-ci tire son origine de l'organisation à Lyon du congrès international d'histoire de la cartographie (« **International conference on the history of cartography** », ICHC) en juillet 2024, à l'université Lyon III. L'événement devait initialement se tenir en 2023 et a finalement été décalé d'un an à cause de la pandémie. D'autres institutions patrimoniales ont également été impliquées (la BML, la BU Diderot et les Archives départementales et métropolitaines). Le propos de l'exposition entendait dépasser la présentation d'un florilège des cartes et plans les plus remarquables pour nous interroger sur la fonction de la cartographie au sein d'une ville comme Lyon. La notion de risque, qui fait écho à une actualité brûlante et qui a généré des cartes remarquables à Lyon a été retenue comme centrale.

L'exposition a décliné le thème du risque dans toutes ses modalités. Pour reprendre le texte introductif proposé par Bernard Gauthiez, « inondations, éboulements, épidémies, explosions sociales et guerres, explosions industrielles ou incendies..., la ville de Lyon est vulnérable à des événements variés, soudains ou au cheminement long et indécélable jusqu'au moment où ils s'imposent et menacent. Mais la plupart des événements menaçant passés, au moins jusqu'aux XVIII-XIXe siècles, n'ont laissé que des mots, bien insuffisants à nous permettre de comprendre ce qui s'est passé, ni comment les hommes composaient avec une nature et des installations humaines non sans risques. Cette histoire est parfois représentée sur des cartes ou par des images qui nous permettent d'en saisir l'ampleur et les particularités. La carte, de ce point de vue, est venue tardivement, accompagnant une vision de plus en plus nourrie scientifiquement des phénomènes. L'idée de cette exposition est d'interroger la ville sous l'angle de ses vulnérabilités, au travers de documents rarement vus et encore moins montrés, alors que la ville d'aujourd'hui est pour beaucoup faite, dans ce qui nous entoure, de dispositifs (quais, hôpitaux, police, aménagements pour le trafic, bétonnage des flancs des collines...) destinés à limiter les risques, par l'instauration de la plus grande sécurité. »

Le **Hall des AML** a été consacré à des jeux conçus par les AML à partir de leurs fonds pour appréhender la notion de risque, mais aussi pour faire connaître la réalité de la gestion des risques à des époques reculées (il y aura ainsi un jeu collaboratif consacré à la lutte contre l'incendie au 17^e siècle, un jeu post-apocalyptique mettant en scène des castors dans une ville de Lyon dont les humains auraient disparu, un jeu de la mâchecroute, plus lié à l'imaginaire des fleuves...)

La **grande salle d'exposition** a été divisée en plusieurs espaces réduits. Après un premier passage introductif, un grand espace (co-conçu avec l'école Emile Cohl) exposait la vision populaire et sensible du risque, au moyen d'affiches de cinéma, de créations de l'école Emile Cohl et d'un ou plusieurs ex-voto de Fourvière. Les espaces suivants proposaient un parcours thématique :

- Les risques naturels (« aménager et domestiquer »), avec de nombreuses photographies, un plan des divagations du Rhône issu des archives déposées par les HCL et restauré récemment,
- Les risques militaires, avec une carte contemporaine de l'évolution des enceintes urbaines, mais aussi des affiches administratives, une carte de la révolte des Canuts...
- Les risques sanitaires, avec des pots d'apothicaires, des plans de cimetières, des documents écrits du 17^e siècle, des affiches administratives, une carte épidémiologique de la fin du 19^e siècle ;
- Les risques industriels, avec de nombreux documents sur la lutte contre l'incendie, mais aussi des témoignages sur la pollution et les luttes anti-nucléaires,

Enfin, un dernier espace était consacré à l'interprétation des documents cartographiques, avec une première zone sur la fabrication des cartes, qui proposera au visiteur de comprendre le langage cartographique, tandis qu'un dernier espace mettra en évidence le silence des cartes, puisque construire un discours cartographique, c'est aussi assumer de ne pas montrer.

En parallèle de l'exposition, une programmation culturelle incluait :

- Des conférences, en lien notamment avec l'association la Géothèque,
- Un mapathon proposé par l'association MapONG, pour initier les participants à l'usage de la plateforme libre OpenStreetMap.

L'exposition s'est déployée en plusieurs temps : le 3 avril la partie consacrée aux jeux de médiation a été ouverte (ce qui a permis aux participants des journées d'études de l'AAF organisée les 4 et 5 avril de la découvrir) ; le 2 mai, l'exposition de la grande salle était inaugurée ; au début du mois de juillet, l'ICHC s'accompagnait de visites bilingues de l'exposition.

Un catalogue a été produit en appui à l'exposition, auto-édité par les AML.

Réception

Le projet a reçu une bonne réception du milieu universitaire lyonnais et des nombreux partenaires fédérés autour du projet, dont certains se sont ajoutés in extremis, comme l'IGN, qui a proposé différents contenus entrant dans le propos de l'exposition, quelques semaines avant son inauguration.

La réception par les médias locaux a été faible, mais la fréquentation (2281 visiteurs) honorable pour la période de l'année.

L'exposition « voir vivre l'architecture : photographies de Gilles Aymard »

Dans la continuité des expositions rétrospectives organisées depuis la fin de la crise sanitaire, les AML ont organisé une exposition sur les photographies de Gilles Aymard de novembre 2024 à février 2025.

Contenu du projet

L'exposition est le reflet du travail d'un architecte devenu photographe professionnel d'architecture. Elle parle des transformations de Lyon, mais aussi du regard du photographe. Elle invite à admirer des géométries voulues par les architectes et sublimées par le photographe, qui utilise à la fois le noir et blanc et la couleur pour arriver à ses fins : évoquer les qualités plastiques des édifices et susciter l'interrogation. Aymard fait preuve d'un grand sens des coïncidences, de l'incongru, mais aussi d'un respect réel pour les personnes représentées. L'humour passe parfois par des détails révélateurs : cicatrices sur l'enveloppe des bâtiments, objets abandonnés, dialogue involontaire entre un personnage et son environnement. Certaines photographies visent à l'abstraction : ses escaliers, ses façades où la géométrie est accentuée. D'autres sont plus narratives : les chantiers, les photos d'ateliers... L'exposition invite aussi à prendre du recul. Gilles Aymard, qui a vécu de son travail photographique, est conscient des astuces et des procédés qu'il a dû employer pour mettre en valeur les objets de ses missions. Il souhaite que le spectateur conserve un regard critique.

De nombreux partenaires ont concouru au projet : **commissariat de l'exposition** a été assuré par Laurent Baridon (professeur d'histoire de l'art à l'université Lumière Lyon II) ; **une œuvre originale** de Patrice Giorda (un portrait de Gilles Aymard) était exposée à l'entrée de la grande salle d'exposition ; **une vidéo**, réalisée par Gilles Framinet, photographe, met en scène un dialogue avec Gilles Aymard ; **la société Canson** a fourni le papier des tirages photo dans le cadre de son mécénat. **les textes** du catalogue et de l'exposition étaient dus à : Marie-Hélène Chaplain, journaliste et auteur, Chrystèle Burgard, conservatrice honoraire du patrimoine, Laurent Baridon, Nathalie Pintus, historienne de l'art, et Patrice Giorda, peintre.

Réception

La fréquentation de l'exposition pendant son premier mois d'ouverture a été excellente (1026 visiteurs), et cette tendance s'est confirmée par la suite.

Partenariats scientifiques

Le lien avec l'enseignement supérieur et la recherche a pris de multiples formes : organisation de séminaires, préparation collaborative des expositions, accueil de journées d'études (ainsi, sur les terrains d'aventure, avec Lyon 2, sur les archives du judaïsme, avec le LARHRA et Lyon 3, sur les archives des engagements féminins et féministes à Lyon avec le LARHRA, sur la conservation du numérique, avec l'Association des archivistes français...), collaboration à des publications savantes et, enfin, participation aux Nocturnes de l'histoire (avec Lyon 2).

Préfiguration d'un comité histoire et mémoire dans la ville

Le directeur des AML a participé aux travaux de préfiguration d'un comité qui portera, notamment, sur les questions de dénomination, mais qui sera chargé aussi d'apporter un éclairage scientifique sur les questions de mémoire.

Dictionnaire des institutions d'Ancien Régime à Lyon (DILAR)

Les travaux de préparation du DILAR ont passé une étape significative avec l'accord de principe donné par le comité éditorial de l'université Lumière Lyon 2 à une publication aux Presses universitaires de Lyon. Rappelons que les AML sont impliquées dans le projet depuis 2017.

L'Ancien Régime a laissé de nombreuses traces à Lyon, dans le paysage de la ville, dans les collections des archives, bibliothèques et musées, dans les histoires qui se transmettent et qui acquièrent quelquefois une dimension quasiment mythique, faute de pouvoir revenir aux sources. Or celles-ci peuvent faire peur, parce qu'elles renvoient à des réalités très éloignées des nôtres. En ce temps-là, la frontière entre public et privé ne passait pas au même endroit qu'aujourd'hui et les réalités concrètes du quotidien étaient parfois très différentes. Loin de se résigner à un éloignement synonyme d'incompréhension, les initiateurs de ce dictionnaire ont souhaité exposer dans un langage accessible des informations sur les institutions qui constituaient l'encadrement social, juridique, économique, religieux et politique de la ville d'avant la Révolution. En établissant la liste des quelque 800 notices qui forment ce dictionnaire et en confiant la rédaction aux meilleurs spécialistes, ils ont promu une approche large des institutions, qui dépasse la lecture des sources juridiques pour s'intéresser aux acteurs et à leurs pratiques, des plus formelles aux plus quotidiennes. Le dictionnaire des institutions d'Ancien Régime à Lyon se veut donc une clé d'accès au passé, pour en mesurer les spécificités et rechercher leurs traces.

Association des archivistes français

Du fait des fonctions associatives assumées par le directeur (président de l'AAF de mai 2022 à mai 2025), les partenariats avec l'AAF ont été intenses au cours de l'année 2024. Ils se sont concrétisés par des formations organisées au sein des AML (lesquelles ont bénéficié indirectement aux agents du service, par l'obtention de places gratuites) et par des journées d'études, la plus importante étant celle d'avril 2024, délocalisée de Paris à Lyon.

Journée d'études des 4 et 5 avril 2024

Les 4 et 5 avril 2024, l'Association des archivistes français a délocalisé sa journée d'études annuelle aux Archives municipales de Lyon. Cette journée a connu un grand succès, avec près de 150

participants au total, répartis sur deux demi-journées. La coordination scientifique de la journée a été assumée par un groupe de travail piloté par le président de l'association (et directeur des AML).

Le monde des archives a progressé depuis l'époque où les autorités, portées par la bulle d'internet, parlaient de dématérialisation. A la fin des années 1990 et au début des années 2000, l'archivage électronique était vu comme un défi pour l'avenir, et rarement comme une réalité présente. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : beaucoup de services d'archives publiques, en France, se sont dotés d'une plate-forme d'archivage électronique en s'appuyant sur les travaux de normalisation conduits au niveau national et international. Ce travail a mobilisé une grande quantité d'énergie de la part des professionnels. Le travail de conviction des responsables chargés de l'informatique s'est longtemps révélé une tâche ardue. De plus, l'analyse d'une production nativement numérique et la définition des besoins d'archivage présentait une réelle difficulté, en l'absence de l'outillage conceptuel et technique mis en place sous l'impulsion des Archives de France.

Plusieurs facteurs ont aidé la profession, à commencer par une perception de l'utilité des archives en dehors du cercle des professionnels. Prendre le risque de perdre un contentieux faute de preuves reste rédhibitoire. Les archivistes ont réussi à faire valoir que les grands concepts de l'archivistique gardaient toute leur validité. Ils se sont aventurés sur des terrains nouveaux, en allant travailler avec des professions proches : l'alliance avec les délégués à la protection des données semble avoir porté des fruits en de nombreux endroits. Certains ont poussé l'audace jusqu'à argumenter sur l'empreinte écologique de la production documentaire nativement numérique.

La technicité de l'archivage démultiplie ses effets avec l'évolution de la production juridique et normative pour donner aux travaux archivistiques une incomparable aridité, qui peut occulter à nos propres yeux les enjeux proprement sociétaux de la gestion du patrimoine archivistique. Notre posture, nécessairement juridique et technique, est-elle toujours adaptée lorsque nous nous trouvons confrontés à un mouvement d'opinion ? Lorsque nous envisageons une politique de collecte et de traitement, à quel public pensons-nous ? A celui qui vient frapper à notre porte pour alimenter sa recherche insatiable de données généalogiques ? Ou bien à celui qui viendra peut-être un jour étudier les échantillons que nous aurons constitués ? Les réponses à ces questions sont loin d'être évidentes ; les points de vue adoptés pour y répondre reflètent, consciemment ou non, des présupposés concernant le rôle social d'un service d'archives.

D'un autre côté, le discours consistant à rechercher une légitimité dans la continuité des grands concepts archivistiques masque mal des évolutions du métier, qu'il faut pourtant regarder en face. Vue à l'échelle d'un service d'archives, la dématérialisation n'entraîne pas toujours des gains de productivité, en tout cas si nous restons dans la continuité des pratiques existantes. Vue à l'échelle du réseau des archives publiques, la dématérialisation entraîne des basculements de responsabilités, qui peuvent poser des questions sur les politiques de collecte.

Gilliane Kern (Suisse), a dressé un panorama de l'archivage numérique dans son pays. Mélanie Rebours (SIAF) a présenté un bilan de la collecte des archives numériques publiques en France, au miroir de l'enquête statistique annuelle des Archives de France. Son intervention a été suivie d'une table ronde animée par Océane Valencia sur les stratégies de collecte, avec des interventions de deux services d'archives universitaires (Sciences-Po Paris, représenté par Odile Gaultier-Voituriez et Lyon 2, représentée par Marine Daudanne) et de Rachel Froissart, des archives départementales du Doubs. Un retour d'expérience croisé de Marie Ranquet, des Archives nationales et de Claire Sibille-de Grimoüard, directrice des Archives et de la Bibliothèque du Conseil d'État a permis d'aborder un cas de centralisation de l'archivage par la technique. Une deuxième table ronde, animée par Edouard Vasseur, a mis en relation des stratégies de conservation selon les points de vue d'une ville et intercommunalité – Strasbourg -, d'une autorité administrative indépendante, la Haute Autorité de Santé, et du programme VITAM, avec les interventions de Florian Marchand, Frédérique Fleisch et Emmanuel Laborde. La première demi-journée s'est terminée par une table-ronde, animée par Lorène Béchar, au cours de laquelle Louis Vignaud (SIAF), et Céline Guyon (maîtresse de conférences associée à l'ENSSIB), ont abordé la question des métadonnées.

La deuxième demi-journée, commencée par une brève conférence inaugurale d'Hélène Guichard-Spica, a été suivie d'une table ronde sur les stratégies de communication des archives numériques animée par Cyril Longin, avec la participation de Juliette Gaultier, des Archives de l'Ardèche, Sandrine Heiser, des Archives nationales, Claire di Mascio, des ADRML, Baptiste Nichele, de Mintika et de Emilie Debled et Anthony Claverie, de la ville d'Antibes. La dernière conférence de la journée a été donnée par Marie-Anne Chabin, à propos des archives du grand débat national.

Conférences et événements grand public

Les AML ont continué d'être partenaire de plusieurs sociétés savantes au cours de l'année 2024, chacune organisant un cycle plus ou moins dense d'événements. Rappelons les partenariats engagés depuis plusieurs années avec :

- La société d'histoire de Lyon,
- La société académique d'architecture de Lyon,
- L'association Sauvegarde et embellissement de Lyon,
- La société des amis du musée de l'imprimerie et de la communication graphique,

- L'association Rails et histoire,
- Le comité d'intérêt local Perrache Confluence,
- La société de généalogie du Lyonnais et du Beaujolais.

Un nouveau partenariat a vu le jour en septembre 2024 avec l'APHG (Association des Professeurs d'histoire-géographie) section du Rhône, ce qui permet aux AML d'accueillir une conférence par mois lors de laquelle un historien vient présenter son travail.

[Nocturnes de l'histoire : « L'histoire en scène : gouverner et incarner Lyon au XIXe siècle »](#)

Une pièce de théâtre a été organisée sous la direction scientifique de Justine Tentoni, docteure et agrégée d'histoire, chercheuse associée au LARHRA et au LER. Pour l'occasion, la salle de conférences a été exceptionnellement réaménagée.

Les partenaires de l'événement étaient l'Université Lumière Lyon 2 (DISS), les Presses Universitaires de Lyon et la Compagnie Chiloé. Le pilotage de l'événement a été assuré par la responsable du pôle médiation et accès.

Le projet est né d'une réflexion autour des manières de rendre visible des travaux d'histoire au plus grand nombre et dans des formes accessibles. C'est ainsi que l'idée de mettre en scène des recherches historiques est apparue : Nathalie Petitjean, éditrice aux PUL, Justine Tentoni, historienne et Isabelle Paquet, metteuse en scène ont alors créé ce spectacle, proposé une première fois en décembre 2023 dans l'amphithéâtre de l'Université Lyon 2 à Bron.

Le point de départ de ce spectacle sont les deux ouvrages *Gouverner Lyon* et *Incarner Lyon*, (parus aux PUL en janvier 2023), dans lesquels Justine Tentoni mène une recherche sur les conseillers municipaux de Lyon et des faubourgs de La Croix-Rousse, la Guillotière et Vaise entre 1830 et 1870. Ce travail met en évidence un dépouillement minutieux d'archives locales (presses, archives du conseil municipal, correspondances officielles...) et propose également des portraits des 575 individus nommés ou élus dans l'un des conseils durant la période. Cette époque connaît des bouleversements socio-économiques importants mais aussi trois régimes (Monarchie de Juillet, Deuxième République, Second Empire), deux révolutions (1830 et 1848), deux coups d'Etat (1851 et 1852) et trois révoltes locales (1831, 1834, 1849) et il s'agit de comprendre comment ces transformations bouleversent la vie locale chez les conseillers, tantôt nommés, tantôt élus... L'autrice met ainsi en évidence les jeux de positionnement et une domination continue des élites - notamment issues de la Fabrique - tout au long de la période. C'est à partir de ce travail qu'est construit le spectacle : il alterne lecture et jeux autour de ces sources, portraits choisis de conseillers municipaux et parole de l'historienne dont le rôle est de commenter et d'apporter des précisions sur les morceaux d'histoire donnés à entendre à un public non spécialiste. Les comédiens incarnent tour à tour ces élus, mais jouent aussi avec des articles de presse ou des archives.

[Lyon, capitale... de quoi ?](#)

En outre, en 2024, le début du cycle de conférences « **Lyon, capitale... de quoi ?** », en partenariat avec le mensuel Lyon Capitale, a connu un grand succès de fréquentation, en présentant des pans méconnus de l'histoire de Lyon. Projet de valorisation fondé sur les titres plus ou moins légitimes de capitale dont la 2^e agglomération de France a pu se parer à diverses époques, cette manifestation s'est appuyée sur une série d'articles historiques parus dans le mensuel Lyon Capitale (dont le 30^e anniversaire est fêté en 2025) couplée à un cycle de conférences aux Archives municipales de Lyon. Le travail d'élaboration a commencé au 1^{er} trimestre, les premiers articles paraissent à la rentrée 2024 et s'étalent jusqu'en juin 2025. Chaque conférence est l'occasion de présenter quelques documents liés à la thématique. La première conférence s'est tenue en octobre 2024, et le cycle s'est poursuivi au premier semestre 2025.

[Médiation](#)

Outre l'accueil des classes, l'année 2024 a été marquée, comme les années antérieures, par une grande diversité de projets, dans lesquels les AML ont été impliquées, à différents titres (comme contributrices, copilotes, lieu d'accueil). Il n'est pas possible de résumer la diversité des approches et des thématiques. Rappelons simplement trois points importants :

- L'insertion dans une politique plus globale d'éducation artistique et culturelle (les ateliers incluent toujours cette dimension) ;
- Le lien avec la charte de coopération culturelle, qui décline au plan local à la fois les objectifs assignés à la politique de la ville et la préoccupation de construire une politique sur la base des droits culturels ;
- Le souhait de diversifier et de renouveler régulièrement les supports, sur une matière qui n'est pas toujours facile à appréhender pour les nouvelles recrues au sein de la médiation (lesquelles sont issues plutôt du monde des musées, où la spécialisation thématique est plus forte).

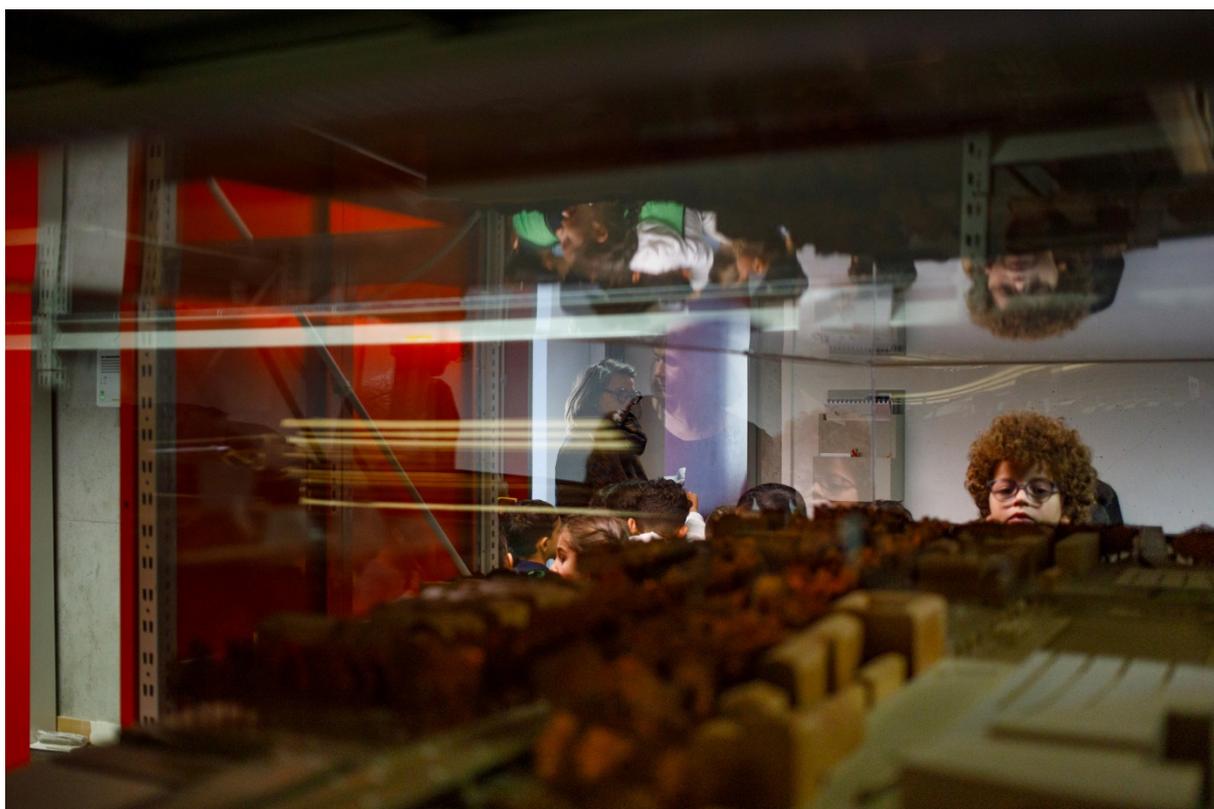
Culture libre

Mentionnons enfin, dans la lignée de l'obtention du label Culture libre « bronze », les intenses partenariats avec les wikipédiens et plus largement les travaux pour la promotion de l'open data dans le domaine culturel.

Un éditathon a été consacré aux Portraits de personnalités le 28 mars 2024, sur la base d'une sélection de plus de 600 portraits de personnalités, classés par activités, d'une bibliographie mise à disposition en salle de lecture, de 2 tutos rédigés par les AML déjà testés en novembre 2023, mis à jour et téléversés sur Wikicommons et enfin de la page du projet de cette journée, qui a permis aux wikipédiens lyonnais de la Cabale de la Quenelle de s'inscrire et de connaître le déroulé en amont. Une dizaine de personnes a participé à l'éditathon : 5 wikipédiens lyonnais, 1 wikipédien canadien, 3 personnes des Archives de Lyon (1 archiviste, 1 stagiaire et 1 secrétaire), ainsi qu'une bénévole.

Les AML ont aussi présenté leur démarche à plusieurs reprises :

- le 21/11/2024 lors du 11/12 de novembre de l'association Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture (ARALL) ;
- le 11/12/2024 lors d'un webinaire organisé par l'Association des archivistes français (AAF), auquel ont également participé les collègues des Archives nationales.



*Un atelier scolaire en novembre 2024 aux AML, dans le magasin des maquettes.
Photographie de Philippe Somnolet pour les Archives municipales de Lyon*